

Description sommaire du territoire

LIMITES ET LOCALISATION

La réserve de biodiversité projetée occupe une superficie de 123,4 km² à quelque 25 kilomètres au sud-ouest de Roberval.

MILIEU PHYSIQUE

Comme son nom l'indique, la réserve est essentiellement composée de buttes et de boutons (l'altitude varie de 340 à 544 mètres) couverts de dépôts glaciaires. Ces derniers sont dominés par le till de fond (d'épaisseur variable), mais on retrouve également des dépôts sableux ou de la tourbe dans les zones plus basses, notamment près de la rivière Croche.

MILIEU BIOLOGIQUE

Les forêts jeunes et en cours de régénération dominent largement le paysage actuel de la réserve de biodiversité projetée. Le pin gris, l'épinette noire et le bouleau blanc sont les essences les plus abondantes. On y retrouve une faune diversifiée, exploitée pour la pêche, la chasse et le piégeage, ainsi que des paysages attrayants associés à la présence de nombreux lacs et de la rivière Croche.

MILIEU SOCIAL

La réserve présente de nombreux attraits pour la récréation (chasse, pêche, villégiature et canotage) ainsi qu'un intérêt culturel pour les Autochtones, notamment en raison de la présence de sites archéologiques amérindiens.

CONTRIBUTION DE L'AIRE PROTÉGÉE

La réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache protège des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle du massif de la Windigo. Elle protège également la tête des bassins versants des rivières aux Iroquois, Croche et Ouatouchouaniche, ainsi qu'un secteur important pour le patrimoine culturel autochtone.

PROPOSITION DE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ PERMANENTE

Le toponyme proposé pour le statut permanent est celui de « réserve de biodiversité du Lac-Panache ». Des propositions d'agrandissement ont été analysées afin d'améliorer l'efficacité de cette aire protégée, mais des contraintes de nature forestière ne permettent pas d'y donner suite. La superficie totale de la réserve de biodiversité demeurera donc de 123,4 km².

Principales activités permises et interdites¹

ACTIVITÉS INTERDITES

Dans une réserve de biodiversité permanente, la Loi sur la conservation du patrimoine naturel interdit les activités suivantes :

- L'exploration et l'exploitation minières, gazières ou pétrolières;
- L'aménagement forestier au sens de l'article 3 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c. F-4.1);
- L'exploitation des forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie;
- Toute activité interdite en vertu du plan de conservation ou par voie réglementaire.

ACTIVITÉS PERMISES²

- La villégiature déjà autorisée (chalet, abris sommaire, etc.)
- Le séjour (ex. : camping) pendant moins de 90 jours
- La libre circulation sur le territoire
- La récolte de bois pour un feu de camp en plein air
- L'entretien et la réparation d'infrastructures
- La présence d'animaux domestiques
- La chasse, la pêche et le piégeage
- Les activités récréatives, touristiques et écotouristiques
- Les activités de cueillette à des fins domestiques : petits fruits, champignons, etc.

ACTIVITÉS ASSUJETTIES À UNE AUTORISATION^{2,3}

- Les activités d'aménagement forestier exercées pour répondre à des besoins domestiques
- La construction de toute nouvelle infrastructure
- Les travaux d'aménagement du sol
- L'aménagement de sentiers

PARTICULARITÉS DU PLAN DE CONSERVATION

Le plan de conservation autorisera les activités de la zec.

Information additionnelle disponible aux adresses suivantes :

http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protégees/consultation/sag-lac/index.htm

http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/panache/PSC_Panache.pdf

¹ En vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, les autres lois et règlements s'appliquent.

² Le plan de conservation pourrait soumettre toute activité à une autorisation, voire l'interdire, advenant qu'elle porte atteinte à la biodiversité.

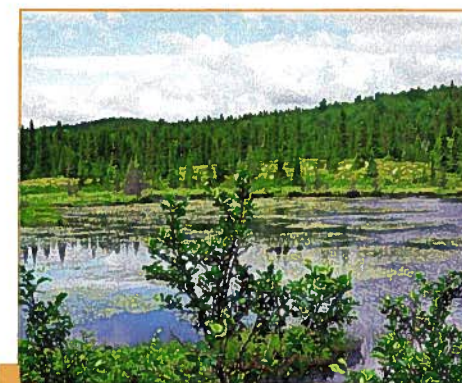
³ Des critères d'autorisation s'appliquent.



Le lac Panache et la rivière Croche (A. R. Bouchard, MDDEP)



La rivière Croche (A. R. Bouchard, MDDEP)



Ruisseau Frog (A. R. Bouchard, MDDEP)

Les aires protégées
au Québec :



Un héritage pour la vie



La réserve de
biodiversité projetée
des Buttes-et-Buttons-
du-Lac-Panache



Pour préserver
des milieux naturels
représentatifs de
nos écosystèmes
ainsi qu'un riche
patrimoine culturel



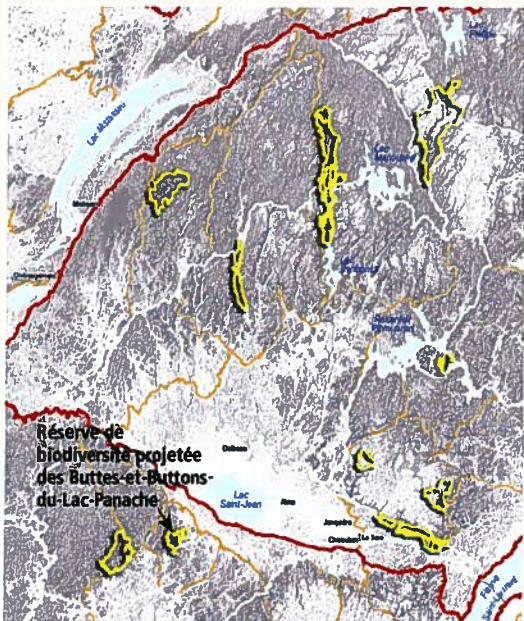
La réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache

Légende

- Réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache
- Proposition d'agrandissement non retenue
- Limite (région administrative, MRC, municipalité)
- Ligne de transport d'énergie
- Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)

Occupation

- Ball d'abri sommaire
- Ball de villégiature
- Ball hors territoire



— Province naturelle Région naturelle — Ensemble physiographique

